



Toulouse, le 11 janvier 2011

Monsieur l'Inspecteur d'académie
Cité administrative – Bat F
Boulevard Armand Duportal
BP 40303
31003 Toulouse cedex 6

Nos réf. 04/11/SD/SM

Objet : Evaluation de CM2

Monsieur l'inspecteur d'académie,

Malgré les nombreuses critiques des parents d'élèves et des enseignants les années passées, **l'évaluation nationale pour tous les élèves de CM2 est reconduite cette année, elle se déroulera la semaine prochaine.**

Cette évaluation est censée dresser un bilan des acquis des élèves en fin de cycle, dans le cadre du socle commun, à un moment où les élèves n'ont pas encore vu tout le programme du CM2 et ne maîtrisent pas encore l'ensemble des compétences attendues en fin de primaire.

De la manière dont elle est organisée, elle n'est d'aucune aide aux enseignants pour détecter les difficultés scolaires précises. Elle est source d'angoisse, de stress pour les élèves, en particulier pour les plus fragiles. La communication publique des résultats amènera à une classification et à une mise en concurrence des écoles encouragées par la politique d'assouplissement de la carte scolaire.

Elle fragilise l'école publique qui accroît les inégalités au détriment de la réussite de tous les élèves.

Pour la FCPE 31, les évaluations doivent permettre de réaliser un diagnostic et de mettre en place le suivi des apprentissages pour chaque élève.

Elles doivent être réalisées en début d'année scolaire, comme c'était le cas auparavant (CE1, 6^e), cela permettrait de lutter efficacement contre l'échec scolaire en favorisant la mise en place d'une pédagogie qui valorise l'enfant tout en l'aidant à accomplir une bonne année scolaire.

Monsieur l'Inspecteur, la FCPE 31 vous demande solennellement de reporter cette évaluation à la fin de l'année scolaire.

Dans l'attente de votre réponse nous vous prions d'agréer, Monsieur l'Inspecteur d'Académie, l'expression de nos salutations distinguées.

Pascal ASTRUC
Président départemental